



AEDBF
F R A N C E

L'AEDBF France vous prie de bien vouloir assister au Webinaire qu'elle organise **le lundi 29 novembre 2021 de 8 h 30 à 10 h 00**

- ✓ **en présentiel** dans les locaux du cabinet Stephenson Harwood (23 rue des Capucines Paris 1) (dans la limite des places disponibles et de la présentation d'un pass sanitaire);
- ✓ **en distanciel** par visioconférence (Cisco Webex Meetings)

Maître Jean-Paul Tran Thiet

Avocat associé, JPTT-Vitale & Partners SAS



jean-paul@jptt-vitale.eu

Maître Jean-Julien Lemonnier

Avocat associé, Stephenson Harwood LLP



jj.lemonnier@shlegal.com

traiteront du thème :

« **L'application des règles de concurrence au secteur bancaire et financier** »

La pratique décisionnelle des autorités de concurrence et la jurisprudence se sont considérablement enrichies dans le secteur du bancaire et financier, au cours des dernières années.

Ce séminaire aura pour vocation d'exposer, à la lumière de quelques affaires emblématiques, les principales règles applicables en matière de concurrence et l'évolution des risques juridiques auxquels font face les banques et les établissements financiers. Les nouvelles tendances, telles que la digitalisation du secteur, la multiplication des actions en dommages et intérêts, la dimension multi-juridictionnelle de la plupart des dossiers et les conséquences des nouvelles initiatives européennes (directive ECN+, projets DMA et DSA) seront également évoquées, ainsi que les points de vigilance qui en découlent.

Enfin, quelques recommandations en cas d'enquêtes diligentées par les autorités de concurrence et de perquisitions ou visites sur place, seront formulées.

ASSOCIATION EUROPÉENNE POUR LE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER - FRANCE

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 – SIÈGE SOCIAL : C/O AMAFI – 13, rue Auber 75009 PARIS – www.aedbf-france.fr

« L'application des règles de concurrence au secteur bancaire et financier »

Modalités d'inscription au Webinar
du lundi 29 novembre 2021 de 8 h 30 à 10 h 00
par visioconférence (Cisco Webex Meetings)

- ✓ en présentiel dans les locaux du cabinet Stephenson Harwood (23 rue des Capucines Paris 1) (dans la limite des places disponibles et de la présentation d'un pass sanitaire);
- ✓ en distanciel par visioconférence (Cisco Webex Meetings)

Toute inscription et tout paiement doivent être effectués sur le site internet de l'AEDBF France à l'adresse suivante :

www.aedbf-france.fr
Onglet « Evènements »

La participation aux frais par personne est de :

- (i) 35,00 euros pour les adhérents de l'AEDBF France à jour de leur cotisation pour l'année 2021,
- (ii) 45,00 euros pour les autres.

L'inscription est gratuite pour les Professeurs agrégés, les Maîtres de conférences, les Professeurs associés et les étudiants en droit (doctorants, élèves-avocats et élèves de l'ENM inclus).

Les moyens de paiement suivants sont acceptés :

CARTE BANCAIRE

VIREMENT BANCAIRE

CHEQUE BANCAIRE

Les inscriptions ne sont définitives qu'une fois le paiement reçu.
La date limite d'inscription est le 28 novembre 2021.

Le lien de la visioconférence vous sera communiqué par courrier électronique le 28 novembre 2021.

*Ce Webinar est limité à 100 participants.
Plus d'informations sont disponibles sur le site internet de l'AEDBF France.
Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :
aedbf.france@gmail.com*

Cette manifestation n'est pas éligible à la validation de la formation continue des avocats.